

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 décembre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 décembre 2012

2012 DRH 113 Fixation des ratios promus promouvables pour les années 2013, 2014 et 2015.

Mme Maïté ERRECART, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 49 et 118 ;

Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes, modifié en dernier lieu par le décret n°2012-1229 du 5 novembre 2012 ;

Vu l'avis du Comité technique paritaire central en date du 4 décembre 2012 ;

Vu le projet en délibération en date du 27 novembre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui demande la fixation des ratios promus promouvables pour les années 2013, 2014 et 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Maïté ERRECART au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le nombre maximum des fonctionnaires pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de leur corps est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement apprécié au 31 décembre de l'année précédant celle au titre de laquelle sont prononcées les promotions.

Lorsque le nombre de promotions ainsi calculé n'est pas entier, la décimale est ajoutée au nombre calculé au titre de l'année suivante.

Toutefois, lorsque l'application des dispositions qui précèdent ne permet pas de prononcer de nomination pendant deux années consécutives, une nomination dans le grade d'avancement peut être prononcée la troisième année. Dans ce cas, le cumul des décimales n'est pas reporté l'année suivante.

Article 2 : Les taux de promotion, au titre des années 2013, 2014 et 2015, pour certains corps des catégories A, B et C figurent en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La délibération n°2005 DRH 66 des 12, 13 et 14 décembre 2005 fixant les modalités d'avancement de grade dans les corps de la Commune de Paris est abrogée.

ANNEXE à la délibération 2012 DRH 113 : fixation des taux de promotion 2013-2015 de certains corps de la Commune de Paris

CORPS DE CATEGORIE C

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	30%	30%	40%
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	16%	17%	20%
Adjoint administratif d'administrations parisiennes	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	13%	14%	13%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	32%	31%	40%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Adjoint technique d'administrations parisiennes	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	15%	14%	14%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	30%	30%	40%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement de la Commune de Paris	Adjoint technique de l'eau et de l'assainissement principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	30%	30%	40%
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Adjoint d'animation et d'action sportive de la Commune de Paris	Adjoint d'animation et d'action sportive principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	35%	30%	40%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage d'administrations parisiennes	Adjoint d'accueil de surveillance et de magasinage principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	66%	40%	40%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Agent d'accueil et de surveillance de la Commune de Paris	Agent d'accueil et de surveillance principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	40%	40%	40%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	18%	15%	15%
Agent de logistique générale d'administrations parisiennes	Agent de logistique générale principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Agent technique de la petite enfance de la Commune de Paris	Agent technique de la petite enfance de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	33%	30%	40%
Agent technique de la petite enfance de la Commune de Paris	Agent technique de la petite enfance principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Agent technique de la petite enfance de la Commune de Paris	Agent technique de la petite enfance principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%
Agent technique des écoles de la Commune de Paris	Agent technique des écoles de 1 ^{ère} classe ECHELLE 4	33%	31%	40%
Agent technique des écoles de la Commune de Paris	Agent technique des écoles principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	15%	15%	15%
Agent technique des écoles de la Commune de Paris	Agent technique des écoles principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	12%	12%	12%
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Commune de Paris	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	20%	20%	20%
Agent spécialisé des écoles maternelles de la Commune de Paris	Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	19%	15%	12%
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Commune de Paris	Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	16,5%	16%	17%
Auxiliaire de puériculture et de soins de la Commune de Paris	Auxiliaire de puériculture et de soins principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	13%	12%	13%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	Inspecteur-chef de sécurité de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	14%	16%	20%
Inspecteur de sécurité de la Ville de Paris	Inspecteur-chef de sécurité de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	13%	14%	13%
Conducteur d'automobile de la Commune de Paris	Chef d'équipe conducteur automobile ECHELLE 5	37%	37%	38%
Conducteur d'automobile de la Commune de Paris	Chef d'équipe conducteur automobile principal ECHELLE 6	35%	36%	38%
Adjoint administratif des bibliothèques de la Commune de Paris	Adjoint administratif des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	20%	23%	20%
Adjoint administratif des bibliothèques de la Commune de Paris	Adjoint administratif des bibliothèques principal de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	20%	20%	18%
Dessinateur et dessinatrice de la Commune de Paris	Dessinateur chef de groupe de 2 ^{ème} classe ECHELLE 5	20%	20%	20%
Dessinateur et dessinatrice de la Commune de Paris	Dessinateur chef de groupe de 1 ^{ère} classe ECHELLE 6	20%	20%	20%
Eboueur et chef d'équipe du nettoyage	Eboueur principal	25%	25%	25%
Eboueur et chef d'équipe du nettoyage	Eboueur principal de classe supérieure	31%	31%	31%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Fossoyeur et chef fossoyeur de la Commune de Paris	Fossoyeur principal	30%	30%	30%
Fossoyeur et chef fossoyeur de la Commune de Paris	Fossoyeur principal de classe supérieure	35%	35%	39,5%
Egoutier et chef égoutier	Egoutier principal	43%	43%	43%
Egoutier et chef égoutier	Egoutier principal de classe supérieure	39%	39%	39%

CORPS DE CATEGORIE B

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	Secrétaire administratif de classe supérieure	23%	24%	23%
Secrétaire administratif d'administrations parisiennes	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	18%	19%	18%
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	Technicien supérieur principal	20%	20%	20%
Technicien supérieur d'administrations parisiennes	Technicien supérieur en chef	18%	18%	18%
Personnel de maîtrise d'administrations parisiennes	Agent supérieur d'exploitation	13%	14%	15%
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe supérieure	21%	22%	22%
Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes	Assistant spécialisé des bibliothèques et des musées de classe exceptionnelle	19%	18%	17%
Assistant spécialisé d'enseignement artistique de la Commune de Paris	Assistant spécialisé d'enseignement artistique de classe exceptionnelle	20%	20%	20%
Educatrice et éducateur de jeunes enfants de la Commune de Paris	Educateur de classe supérieure	22%	21%	21%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Educateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris	Educateur principal de 2 ^{ème} classe	21%	21%	21%
Educateur des activités physiques et sportives de la Commune de Paris	Educateur principal de 1 ^{ère} classe	19%	20%	19%
Personnel paramédical et médico-technique d'administrations parisiennes	Personnel paramédical et médico-technique de classe supérieure	20%	19%	17%
Infirmière et infirmier d'administrations parisiennes	Infirmier de classe supérieure	20%	20%	17%
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Commune de Paris	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	25%	25%	25%
Technicien de tranquillité publique et de surveillance de la Commune de Paris	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	25%	22%	22%

CORPS DE CATEGORIE A

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Administrateur de la Ville de Paris	Administrateur hors classe	55%	50%	55%
Attaché d'administrations parisiennes	Attaché principal	11,2%	12,2%	13%
Conservateur des bibliothèques de la Commune de Paris	Conservateur en chef	15%	15%	15%
Conservateur du patrimoine de la Ville de Paris	Conservateur en chef	20%	20%	20%
Chargé d'études documentaire d'administrations parisiennes	Chargé d'études documentaires principal de 2 ^{ème} classe	15%	14%	13%
Directeur des conservatoires de Paris	Directeur de 1 ^{ère} catégorie	0	50%	0
Ingénieur économiste de la construction de la Commune de Paris	Ingénieur économiste de la construction de classe supérieure	16%	16%	16%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Ingénieur hydrologue et hygiéniste divisionnaire	19%	19%	19%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Ingénieur hydrologue et hygiéniste divisionnaire de classe exceptionnelle	16%	16%	16%
Ingénieur hydrologue et hygiéniste de la Commune de Paris	Directeur de laboratoire de classe exceptionnelle	25%	0	25%
Ingénieur des services techniques de la Ville de Paris	Ingénieur en chef des services techniques	17,5%	17,5%	17,5%
Ingénieur des services techniques de la Ville de Paris	Ingénieur général des services techniques	5%	5%	5%

CORPS	GRADE	Taux de promotion 2013	Taux de promotion 2014	Taux de promotion 2015
Ingénieur des travaux de la Ville de Paris	Ingénieur divisionnaire des travaux	15%	15%	15%
Architecte voyer d'administrations parisiennes	Architecte voyer en chef	20%	20%	20%
Architecte voyer d'administrations parisiennes	Architecte voyer général	4%	0	4%
Conseiller des activités physiques et sportives de la Commune de Paris	Conseiller principal de 2 ^{ème} classe des activités physiques et sportives	15%	15%	28%
Maître de conférences de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Maître de conférences hors classe	28%	28%	33%
Professeur de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Professeur de 1 ^{ère} classe	25%	33%	50%
Professeur de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la Ville de Paris	Professeur de classe exceptionnelle	20%	25%	25%
Professeur de la Ville de Paris	Professeur hors classe	8%	8%	8%
Professeur des conservatoires de Paris	Professeur des conservatoires de Paris hors classe	13%	13%	13%
Professeur certifié de l'école horticole de la Ville de Paris (école Du Breuil)	Professeur certifié hors classe	11%	11%	11%
Puéricultrice de la Commune de Paris	Puéricultrice de classe supérieure	26%	22%	22%
Infirmier de catégorie A de la Ville de Paris	Infirmier du deuxième grade	19%	17%	17%

